

Jimmy SANGOUARD
Pierre MILLOUD
Co-secrétaires départementaux
à
Monsieur l'IA-DASEN
14 place André Malraux
07006 Privas Cedex

Référence : SDIA20021

Objet : Séminaire des directrices et des directeurs

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Dans la première lettre d'information de la DSDEN, vous indiquez que plus de 120 personnes ont participé au séminaire des directrices et directeurs 2025, dont plus de 80 collègues exerçant effectivement des fonctions de direction.

La FSU-SNUipp 07 s'interroge sur le rapport bénéfice/coût de cette opération.

Avec une indemnité de 120 € versée à chaque participant-e, ce sont déjà 14 400 € qui ont été engagés. À cela s'ajoute le coût du repas offert à l'ensemble des 120 personnes, qui n'est pas négligeable.

Même si ces dépenses relèvent de lignes budgétaires académiques et non départementales, nous regrettons qu'une telle somme ait été consacrée à une rencontre dont les contenus n'ont pas été diffusés à l'ensemble des collègues de direction. L'absence de compte rendu démontre d'ailleurs le caractère peu indispensable des informations partagées.

La FSU-SNUipp de l'Ardèche s'inquiète surtout des conséquences d'un tel séminaire sur le budget départemental, en particulier sur la ligne dédiée aux frais de déplacement des personnels itinérants, notamment ceux des RASED.

Alors qu'il est régulièrement rappelé à ces collègues de ne pas dépasser leur « enveloppe », il apparaît que le choix a été fait de financer le déplacement de 120 personnes pour un séminaire ponctuel plutôt que de garantir la possibilité aux RASED de couvrir davantage d'écoles et de répondre aux besoins des élèves en difficulté.

Nous vous demandons solennellement de placer l'aide directe aux élèves en difficulté scolaire au rang de priorité, avant la formation au pilotage des collègues en charge de direction. Dans cette perspective et dans le cadre d'un budget contraint, nous vous invitons à renoncer, pour les années à venir, à l'organisation de ce séminaire afin de préserver le budget indispensable aux déplacements des RASED.

En vous remerciant pour l'attention portée à ce courrier, nous vous prions de croire, monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre profond attachement au service public d'éducation et ses personnels.

Jimmy SANGOUARD

Pierre MILLOUD

